

DELIBERATION N°49

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Tarifs 2011 des structures culturelles municipales : Château-Musée, Dieppe Ville d'Art et d'Histoire, Réseau des Bibliothèques-Ludothèques et Archives, Petit Théâtre</p> |
|---|

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 34
Nombre de votants : 39*

LE 16 DECEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n°10), Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme EMO Céline (à partir de la question n°10), Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°35), Mme THETIOT Danièle (jusqu'à la question n°35), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°10), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric (jusqu'à la question n°9), Mme AUDIGOU Sabine à M. LECANU Lucien, Mme EMO Céline à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°9), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°36), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°36), Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°9), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Frédéric ELOY, Adjoint au Maire, expose que pour l'année 2011, dans une logique de « Pôle », la délibération des tarifs des structures culturelles municipales Château-Musée, Dieppe Ville d' Art et d'Histoire, Réseau des Bibliothèques - Ludothèques et Archives, inclura également les tarifs du Petit Théâtre. En proximité avec les trois autres structures, ces tarifs déclinent en effet des droits d'entrée pour groupes ou individuels liés à la visite d'une exposition permanente : Le Mémorial du 19 Août 1942.

Pour le Château-Musée, il est proposé :

- d'élargir la proposition « manifestations ponctuelles gratuites » afin de pouvoir y inclure notamment les propositions d'actions transversales. Il est donc spécifié : manifestations ponctuelles nationales (Nuit des Musées, Journées du Patrimoine...) et manifestations ponctuelles municipales (Festival de contes avec le Réseau des bibliothèques, Mois de l'Image avec la MJC, etc...)
- d'introduire la notion de gratuité pour les détenteurs de la carte « Ambassadeur 76 » quand ceux-ci sont accompagnés d'au moins un adulte s'acquittant du droit d'entrée plein tarif.

Pour Dieppe Ville d' Art et d' Histoire, il est proposé :

- d'inclure dans les visites individuelles, la notion de gratuité pour les nouveaux arrivants ainsi que pour les détenteurs de la carte « Ambassadeur 76 » pour peu que ceux-ci soient accompagnés d'au moins un adulte s'acquittant d'une visite au tarif plein.
- d'inclure les tarifs appliqués à la visite Dieppe Gourmande pour individuels ou groupes. Le tarif de cette nouvelle visite se compose du tarif habitue 5 €, 3 € ou gratuit suivant la catégorie à laquelle on appartient, majoré de 3 € pour inclure la partie dégustation.
- de supprimer pour les hors Dieppe, la proposition d'un tarif spécifique pour les visites de groupes jeune public, projet 3 séances.

Pour le Réseau des Bibliothèques – Ludothèques, il est proposé :

dans le cadre d'une préfiguration du Réseau de lecture publique de Dieppe Maritime,

- d'établir une tarification égalitaire entre tous les habitants de l'agglomération (Dieppe compris)
- de gommer la tarification discriminatoire par supports
- d'appliquer une augmentation de 2% pour les usagers hors agglo

- de supprimer le tarif réduit « Carte média pass » (moins de 16 ans, retraité, étudiant, demandeur d'emploi)
- pour tous les usagers habitants de l'agglo ou hors agglo, il est proposé de passer d'une pénalité financière à une suspension de prêt forfaitaire d'une semaine, pour sanctionner les retours tardifs de documents et sensibiliser au respect des délais, sans pénaliser les familles les moins aisées financièrement.

Pour le Petit Théâtre, il est proposé :

- d'appliquer une augmentation des tarifs de 1,9% à 2,4% selon le tableau joint, tout en maintenant la gratuité d'entrée pour les moins de 16 ans et les anciens combattants.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Corinne HELARY-PLANCHON
Directrice Générale Adjointe des services**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

| |
|--|
| Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire |
|--|